

Association

« Protection de l'Environnement du Pays de Retz »

Habitants du Pays de Retz, nous voyons la prolifération de projets éoliens industriels dans «Le Pays de Retz » et cela **sans concertation des habitants** des communes concernées et riveraines.

Les communes de Chauve, Cheméré, Bourgneuf, Frossay, St Hilaire, St Michel, Ste Pazanne, St Viaud sont directement concernées par ces projets.

A St Hilaire, 12 éoliennes industrielles sont prévues . Les éoliennes s'élèveront à **127m de haut** (celles de Bouin mesurent **100m**, à titre de comparaison la tour Bretagne à Nantes mesure **144m**) ! **Ces projets sont tous à proximité de nombreuses habitations, 500 à 600m (cf carte au dos).** **A ste Pazanne 6 éoliennes sont prévues et 6 à Bourgneuf.** Des permis de construire sont déjà déposés pour lesquels **l'enquête publique** va bientôt avoir lieu, vous pourrez vous déplacer en **Mairie** pour donner votre avis auprès du **commissaire enquêteur** et peser sur le **devenir de ces projets.**

Ces projets sont nuisibles car trop près des habitations

Ce qu'il faut savoir

- L'Académie de médecine** recommande que soit **suspendue** toute **implantation d'éolienne** de plus de 2,5 MW à moins de **1500m des habitations (risque de nuisances sonores)**.
L'académie de médecine constate que le **bruit des éoliennes** peut avoir un **impact réel et jusqu'ici méconnu sur la santé de l'homme.**
- Pour cause de nuisances sonores**, le land Rhin Nord Westphalie, en Allemagne, a pris un **arrêté interdisant** l'implantation des éoliennes à **moins de 1500m des habitations.**
- Les **nuisances visuelles et sonores** sont **importantes** (journal de TF1 du 03/04/06)
- Nicolas Hulot** est favorable à l'éolien, mais pas tel qu'il est fait actuellement avec le **mitage du paysage** et admet qu'il y a un **impact visuel et parfois sonore (RMC le 8/11/06)**
- Brouille l'écran de votre télévision.** (journal de TF1 du 6/01/2006 et du 3/02/06)
- Une éolienne de 140 mètres de haut = danger jusqu'à 1260 mètres**
- 150 accidents en Allemagne en deux ans, **chutes de pales et de morceaux dans le Finistère**
- Une éolienne** ne fonctionnant qu'à 20% du temps **ne diminue en aucun cas la production de gaz à effet de serre.**
- La facture de l'éolien sera de 800 millions d'€ en 2015, le **tout payé par le contribuable.**

Mobilisons nous pour défendre notre environnement

Rejoignez nous !

RENVOYEZ VOTRE COUPON à L'ADRESSE CI-DESSOUS

✂-----

Association Protection de l'Environnement du Pays de Retz »
2 Bis Rue de la Tourelle 44320 ST PERE EN RETZ Contact : pepr44@free.fr
<http://pepr44.free.fr>

Bulletin d'adhésion

Je soutiens le combat pour la Protection de l'Environnement du Pays de Retz.

J'accompagne mon inscription de 2 euros minimum.

Nom – Prénom :

date et signature

Adresse :

Téléphone :